



CAAB COMPTE RENDU AG 2021

Club Aéromodélisme
Allouville Bellefosse





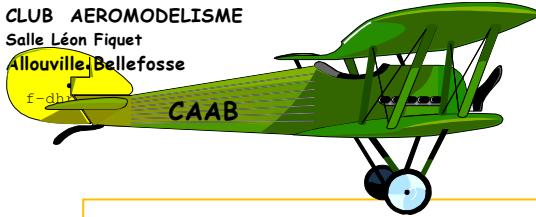
Adhérents 2021



CAAB

- 22 personnes présentes dont 1 du club de Jumièges
- 3 personnes excusées et 2 procurations
- 9 ont cotisé 74 Euros (35E pour le CAAB et 44 E pour la FFAM) le club prend en charge la différence de 5€

>> Des paramoteurs utilisent notre terrain. Les trois pilotes ont pris la cotisation 2020 et pas encore pour 2021.



Activité 2020

- [LSV Loisir Sport Vacances](#)
 - pas d'activité
- [Téléthon](#)
 - Le club a participé à hauteur de 130 € plus quelques participations personnelles
- [Travaux](#)
 - Table de terrain >>il est prévu une deuxième....et peinture du ciment





Activité 2020 suite

- Vol INDOOR à Bolbec

- Environ dix personnes sont venues à l'entraînement les quelques lundi où l'accès à la salle était autorisé.
- Nous serons informés de sa réouverture
- activité INDOOR pas concernée par la Loi Drone et nous sommes hors responsabilité « dégâts Batiment » à Bolbec



Activité 2020 suite

- Machine commande numérique
 - Quelques réalisations>> Dominique Macaire* et Aurélien Gohé
Dominique, Aurélien et Jérôme Dufils possèdent une imprimante 3D
- Site internet
 - Daniel Lassire le maintien à jour. N'hésitez pas à lui communiquer photos, réalisation de vos travaux de construction ou réalisations spécifiques tels que verrières* ou autres....
*Jean-Marc Merrant s'est proposé pour des conseils concernant la réalisation de verrières.
 - Visitez le site: il y a des nouveautés dans la rubrique « DIVERS »

<https://www.caab76.fr/>



Les interclubs

A Allouville Bellefosse



Pas d'interclub en 2020 pour cause de pandémie;
Espérons une possibilité cet été...

CLUB AEROMODELISME
Salle Léon Fiquet
Allouville-Bellefosse
f-dh
CAAB



Loisir Sport Vacances



C'était en 2019



CAAB

- Constat, en présence de Didier Terrier, qu'aucun Jeune des LSV précédentes n'a adhéré au CAAB à ce jour: la construction en atelier ne les motive pas assez.
- Nous sommes donc d'accord qu'il faut organiser des vols en double commande pour « accrocher »des jeunes cette année. Il faudra organiser ça avec leurs parents.



Prévisions 2021

La Ferté Allais: sortie de la Pentecôte le 23 Mai avec l'aéroclub d'Yvetot

- Entretien terrain
 - Roulage: il faudra le refaire en mars 2021; surveiller les taupes....
- Ménage dans l'atelier.
 - Éliminer le devenu inutile
- Repas du club???
 - Date à déterminer pour Sept. ou Oct.
- Interclubs???
- Chapiteau du parc de Brotonne et tables à réserver au plus tôt
(gratuit)



LOI DRONE



- Formation DGAC
 - Attestation de formation et modèles plus de 800g à déclarer.
C'EST OBLIGATOIRE depuis le 28 décembre 2018
 - Tous les pilotes ont leur attestation et ont déclaré leurs modèles!!??
 - Refaire des formations si nécessaire
 - Rappel déclaration terrain à la DGAC : altitude max de vol 500ft /152m



LOI DRONE



Article MRA Modèle Mag de décembre 2019

- Loi obligatoire depuis fin décembre 2020
- En résumé 2 options possibles:
 1. Non Affiliation à la FFAM:
les pilotes doivent équiper leurs avions d'une balise suivant leur catégorie*
 - 1 balise en fonction de leur catégorie* de poids (800g à 4kg..) bientôt à partir de 250g de part la loi européenne
 - Se déclarer dans « alpha tango » avant chaque vol...
(Coût d'une balise: de 40 à 150€ l'unité)

OU



LOI DRONE

2. Affiliation à la FFAM:

le fait d'être affilié à une fédération aéromodélisme dispense l'équipement de balise

Une réunion au club s'est tenue le 23 janvier :bureau + Pascal Briançon (président LAM)

CAAB

– Avantages:

- Pas de balise (si besoin fourniture par la FFAM) si terrain exempté de balise suivant liste parue.
- Voler sur tout terrain FFAM ou non mais avec accord du propriétaire
- Assurance spécifique
- Réception infos FFAM
- Organisation meeting!!
- Mise à jour du formulaire de déclarations dans Alpha Tango
- Autres...

– Coût

- 44€ annuels pour la FFAM + cotisation club 35 €
- Le bureau de notre association CAAB décide que le CAAB soit affilié à la FFAM:

Adhérent club + FFAM>>>35 + 44 = 79 €* la première année mais abaissés par le club à 74 €* (1 carte FFAM numérotée /adhérent)

Adhérent club (sans pratique de vol) 35€

CLUB AEROMODELISME

Salle Léon Fiquet

Allouville-Bellefosse

f-dhxx

CAAB



LOI DRONE



RESUME:



Je suis licencié FFAM ou UFOLEP:

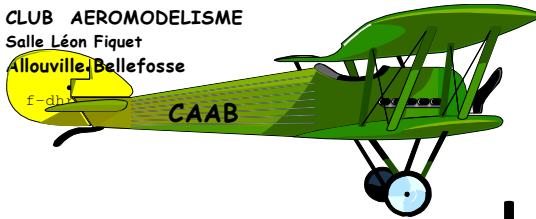
- Je vole sur le terrain de mon club, terrain exempté de balise: **pas balise**
- Je vole sur le terrain de mon club, terrain NON exempté de balise: **balise**
- Je suis invité sur un autre terrain que celui de mon club, exempté de balise: **pas balise**
- Je suis invité sur un autre terrain que celui de mon club, NON exempté de balise: **balise**
- Je vole sur une pente déclarée et exempté de balise: **pas balise**
- Je vole dans un endroit « sauvage »: **balise**

Je ne suis pas licencié FFAM ou UFOLEP:

- Je suis invité le terrain d'un club , exempté de balise: **balise**
- Je suis invité le terrain d'un club , NON exempté de balise: **balise**
- Je vole sur une pente déclarée et exemptée: **balise**
- Je vole dans un endroit »sauvage »: **balise**

Conseil: à garder avec son attestation de formation Loi Drone pour ne pas se mélanger les pinceaux !

Nota: coût d'une balise: entre 40 à 150 Euros l'unité et « 1 balise par catégorie d'aéronef » d'après cette loi.



LOI DRONE suite

1. Affiliation à la FFAM

– Inscription

- *Le club déclare les adhérents à la FFAM: en cours par Dominique HERON*
- *Fourniture d'un questionnaire médical et si il est répondu NON à toutes les questions, la visite médicale n'est pas nécessaire. Si il est répondu OUI à une question: certificat médical à garder avec soi.*
- *Lettre de demande d'affiliation au président Pascal BRIANCHON de la LAM (Ligue Normandie) en cours .*

– Révision des statuts

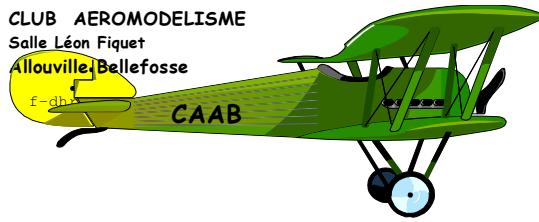
- Création d'une section « AERO »
 - *FFAM Création section « membres actifs ou sympathisants »*

Nom à discuter

Tous les non pilotes >> assurance à voir >> décrit dans statuts

– Clubs environnants

- Fécamp et ND de Gravenchon sont en cours d'affiliation FFAM



Règlement - Sécurité



A voir:

- >> délimitation du terrain pour séparation du public par une barrière physique
- >> délimitation zone de préparation (essai sur terrain)
- >> avions immobilisés par attache/piquets pour le démarrage
- >> apposition de pancartes en bordures de route



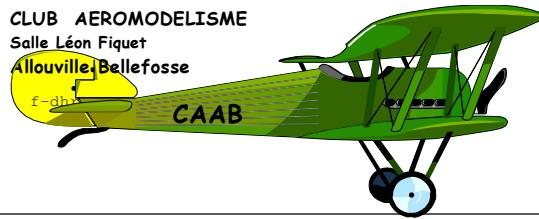
COMPTES

Par Dominique Macaire, Jean Claude Lemaître

Bilan CAAB

- Nous bénéficions uniquement d'une subvention de la municipalité (255 Euros)

Ressources = Subvention + cotisations



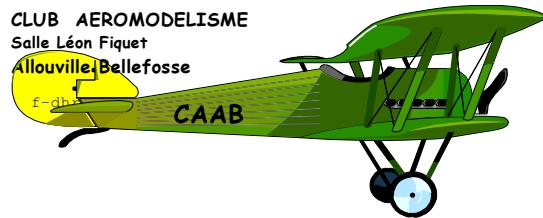
Bureau

- Administrateurs

- Bruno Begin
- Claude Bruneau
- Thierry Dubuffet
- Aurélien Gohe
- Dominique Héron
- Michel Kropin
- Daniel Lassire
- J-Claude Lemaistre
- Dominique Macaire
- J-Michel Mauger
- Gérard Ras

- Membres du bureau

- Président : Dominique HERON
- Vice président : Thierry Dubuffet
- Trésoriers : Dominique MACAIRE et Jean Claude LEMAISTRE
- Secrétaire : Michel KROPIN
- Secrétaire adjoint et webmaster: Daniel LASSIRE



Aménagements

- TERRAIN

Tables de montage :

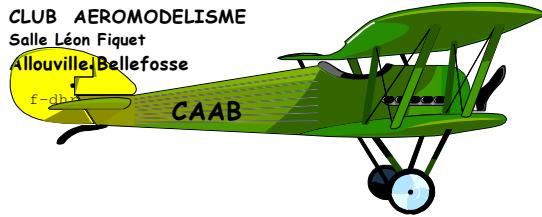
il est prévu la fabrication d'une deuxième table grâce à Pierre LECROQ

- LOCAL

Tri Elimination , Nettoyage : à continuer

Carte adhérent 2021





COTISATIONS

- Adhérent club +FFAM>>>35 +44 = **74€*** pour la première année
 - * participation de 5 euros du club
- Adhérent club (sans pratique de vol) **35€**



De très bons vols

Remerciements à la Municipalité d'ALLOUVILLE
pour la mise à disposition des locaux et de l'entretien du terrain
et en particulier à Didier

- Prochaine Assemblée générale en janvier 2022